

Le Lac-St-Jean

Autorisé comme envoi de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

VOLUME 6 — No. 32.

LE LAC-ST-JEAN, JEUDI, LE 2 JANVIER, 1947.

Paul TREMBLAY, Rédacteur.

S.H. le Maire Fortin annonce la construction d'une annexe au Couvent : \$300,000.

Les travaux commenceront prochainement — Rencontre des autorités civiles avec les employés municipaux à l'occasion du Jour de l'An

S. H. le maire J.-Aimé Fortin, de St-Joseph d'Alma, a profité de la rencontre du Conseil de Ville avec les Employés municipaux, à l'occasion de Noël pour annoncer une nouvelle attendue depuis longtemps par toute la population.

En effet, au cours de son allocution, S. H. le maire annonça, aux applaudissements de tous, que d'ici quelques jours, commencent les travaux d'agrandissement au Couvent, au coût de \$300,000. On ne pouvait mieux commencer la nouvelle année qu'en annonçant du travail pour tout le monde et une amélioration aussi importante.

S. H. le maire accompagné de Mme la Mairesse, des échevins de son conseil et adressa les vœux au Conseil les siens aux employés municipaux réunis dans la grande salle du Conseil. Après avoir offert les vœux d'usage, S.H. le maire fit un bref résumé des activités de l'année 1946 dans le domaine municipal. Le Maire Fortin signala en particulier la bonne entente qui régna entre patrons et ouvriers, surtout dans le domaine municipal. Il eut également des paroles encourageantes en ce qui regarde les projets pour la nou-

velle année, projets dont nous aurons l'occasion de reparler sous peu alors que la ville aura terminé l'étude du budget de 1947.

S. H. le maire ne voulut pas terminer sans avoir des paroles émues et très élogieuses à l'égard de ses deux prédécesseurs le Dr. Léo Duguay et M. Jos Collard, tous deux décédés durant l'année, "qui ont fait de grandes choses et nous ont laissé des œuvres de marques, de dire M. le maire.

En terminant, M. le maire félicita tous et chacun de leur magnifique travail de collaboration qui nous assure une ville tranquille et prospère qui fait l'envie des villes-sœurs. "Notre ville est si paisible, dit S. H. le Maire, que les revenus de la cour du Recorder, qui viennent pour la plupart des étrangers de passage chez-nous, ne suffisent même pas à payer le salaire du Recorder".

A la suite de M. le maire, plusieurs échevins adressèrent également leurs souhaits, M. Jos Harvey, président du Syndicat des Employés Municipaux, au nom de ses collègues, offrit les vœux du nouvel An à M. le maire et aux Conseillers.

INSTALLATION D'UN CENTRAL A PERIBONKA

La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec annonce officiellement l'ouverture d'un nouveau central à Péribonka. Il dessert des paroisses de Sainte-Monique de Honfleur, Saint-Augustin, Saint-Ludger de Milot et Péribonka.

Cette nouvelle initiative de la Compagnie a comme conséquence favorable de faciliter grandement les communications entre les paroisses desservies par le nouveau central et a de bonnes répercussions sur le circuit St-Jos. d'Alma, Dolbeau qui se trouve libéré de nombreux appels qu'il devait englober auparavant. Les postes maintenant reliés au nouveau central de Péribonka pourront recevoir ou transmettre les communications interurbaines avec plus d'efficacité et de rapidité.

Les équipes de la Compagnie ont travaillé sans relâche durant les dernières semaines à l'installation entre Péribonka et St-Ludger de Milot, du nombre de circuits nécessaires aux développements importants qu'ont entrepris cet hiver les maisons Price Brothers et Consolidated Paper.

Cette amélioration que la Compagnie du Téléphone a réussi en dépit des difficultés nombreuses a permis de donner le service du téléphone à plus de 50 personnes.

CONCOURS DE SKI A ALMA DIMANCHE

C'est dimanche prochain, 5 décembre, qu'aura lieu à St-Joseph-d'Alma, le premier concours de ski pour les skieurs locaux; il y aura "slalom", descentes, sauts etc. Tous les meilleurs skieurs de la ville prendront part à ce concours.

Les organisateurs nous assurent qu'il y aura une équipe du collège, une du Séminaire et une de la ville qui se disputeront des concours spéciaux.

Tout le monde est cordialement invité à se rendre dimanche après midi, à la côte 700, ou auront lieu les concours.

LA REGNAIT L'AMITIE...

J'étais heureux là bas, la ville était petite
Là régnait l'amitié, et les hommes l'aimaient.
Le matin, les enfants et les femmes allaient
A la messe je m'en souviens, j'y allais,

Pourquoi maintenant suis-je si triste et la buée
Qui monte de la ville est si humide
Pourquoi la fumée qui sort des cheminées
Ne parle-t-elle plus à mon cœur qui s'ennuie

Là-bas les enfants jouaient dans la rue, moi aussi
Je jouais avec eux, Et les grelots sonnaient
Aux carrioles qui passaient, et jamais ça.
La neige était douce et blanche et l'herbe était verte.

La ville humide m'a accueilli dans ses rues
Trempées, Mon petit village n'est plus hélas
Qu'un souvenir, qu'un beau rêve inachevé.
La neige est sale et l'herbe ne sent rien.

Gilles B. GUAY
Belles-Lettres
Collège Jean-de-Brébeuf

UN WAGON-LITS POUR DOLBEAU

Pour se rendre aux demandes répétées de la Chambre de Commerce de Roberval, de la Chambre de Commerce de Dolbeau, du Conseil d'Orientation économique du Saguenay, et sur les instances répétées de M. le Député Dion, le Canadien National vient d'accorder un wagon-lits, qui partira de Dolbeau pour Montréal et Québec. On croit que le nouveau service entrera en vigueur vers le 10 janvier.

NOUVEAUX MARGUILLIERS A L'ISLE MALIGNE

A l'élection des marguilliers dimanche dernier dans l'église de l'Isle Maligne, M. Edmond Delisle de la ville fut élu marguillier en charge remplaçant M. Eustache Tremblay démissionnaire et M. Joseph Harvey de la paroisse a été élu en remplaçant M. Harmel Côté sortant de charge.

UN RESERVOIR D'HUILE FAIT EXPLOSION A PORT-ALFRED

Un réservoir de l'Aluminium Company of Canada contenant 4,000,000 gallons d'huile, s'ouvre sous l'action du froid et inonde des milliers de pieds de terrain à Port-Alfred.

Quatre millions de gallons d'huile se sont déversés vendredi dernier d'un réservoir de l'Aluminium Company of Canada, à Port-Alfred, et ont couvert plusieurs milliers de pieds de terrain, atteignant en certains endroits une hauteur de trois pieds.

Personne ne fut blessé dans cet accident, que l'on croit être survenu quand des conduits ont été bloqués par le froid, forçant ainsi les parois du réservoir de 40 pieds de haut.

Il n'y eut pas d'explosion et le danger de feu fut amoindri quand l'huile fut congelée par le froid. Le flot d'huile a suivi

de façon générale la voie ferrée Roberval-Saguenay et aucune bâtisse de la compagnie n'a été endommagée.

La rupture des murs du réservoir ne produisit que peu de bruit et un homme qui passait aux environs remarqua qu'il se passait quelque chose d'étrange en s'apercevant qu'il avait le pied couvert d'huile.

On n'a pas encore évalué les dommages et on ne connaît probablement pas leur étendue tant que la compagnie n'aura pas recouvré une partie de l'huile congelée, qui sera chauffée et retransférée en liquide.



C'est un plaisir pour nous d'offrir à la population de la municipalité du Village de Naudville, nos vœux les plus sincères pour une

Bonne et Heureuse Année

Que notre Municipalité s'achemine vers un avenir brillant et prospère et fasse honneur à notre comté

Le Conseil de la Municipalité du Village de Naudville

Le Lac-St-Jean

Rédaction et administration : 154, rue S.-Coeur Case Postale 383

Rédacteur : Paul Tremblay

Tel.: Bureau 217 — Résidence 146

Abonnement : \$2.00 par année.

Imprimé par : "L'IMPRIMERIE DU LAC-ST-JEAN"

Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis, par le "Lac-St-Jean" Ltée

POSITION DES EQUIPES A DATE

	J	G.	P.	N.	Pts.
Chicoutimi	9	6	3	0	12
Dolbeau	7	4	2	1	9
Jonquièrre	7	4	3	0	8
Port-Alfred	5	3	2	0	6
Alma	5	2	2	1	5
Arvida	5	2	3	0	4
Kénogami	8	1	7	0	2

LES CONCERTS MOLSON

Claire Gagnier qui a remporté un si vif succès auprès des auditeurs des Radio-Concerts Canadiens, il y a quelque temps, sera la vedette d'un autre de ces Radio-Concerts Molson, qui réunissent un grand orchestre de quarante-cinq musiciens sous la direction du brillant chef d'orchestre Jean De launiers et deux des plus populaires personnalités de la radio canadienne, Albert Duquesne et Roger Bauhu. Claire Gagnier ouvrira la seconde partie de la série, lundi le 6 janvier, à neuf heures.

Au programme, la Maison Molson rendra hommage à M. Jacques Rousseau, le jeune directeur du Jardin Botanique de Montréal, disciple et continuateur du regretté Frère Marie Victorin.

Les Radio-Concerts Canadiens mis à l'horaire radiophonique par la Maison Molson, ont conquis en 1946, la faveur d'un vaste public, et le réalisateur de ces belles émissions, Paul Leduc, a engagé pour la seconde partie de la série, quelques autres des plus grands noms du monde artistique québécois et nous saurons déjà que Raoul Jobin et Pierrette Alarie reviendront au micro de Radio-Concerts Canadiens en 1947.

PONT DE \$129 505 SUR LA MISTASSINI

L'honorable Maurice Duplessis a annoncé en fin de semaine la construction d'un pont au coût de \$129,505 entre St-Michel et Dolbeau, sur la Mistassini, afin de remplacer l'ancien considéré comme dangereux. Cette amélioration a été obtenue grâce aux instances faites par M. le député Antoine Marcotte.

GAGNANT D'UN TIRAGE

Le numéro gagnant du tirage qui a eu lieu chez JULES GOBEIL, bijoutier, est le numéro 139.

Le porteur du billet chanceux est prié de réclamer le prix du tirage chez JULES GOBEIL.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Mme Antoine Hanley et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Antoine Hanley, soit par offrandes de messe, bouquet spirituel, visite à la maison mortuaire, fleurs, ou assistance aux funérailles.

LE JOUR DE L'AN

Nous sommes à l'aurore d'une nouvelle année qui va bientôt commencer.

Comme le voyageur qui a entrepris un long chemin jette un regard en arrière pour se rendre compte de la distance qu'il a déjà parcourue avant de reprendre son élan pour arriver au terme de son voyage, ainsi doit faire le chrétien à la fin de cette année qui vient de s'écouler.

Il importe donc de faire une halte pour voir où nous en sommes au début de cette nouvelle année.

Que sera-t-elle pour nous, et que nous apportera-t-elle de joies ou de peines, de consolations ou de tristesses? Nous l'ignorons, c'est le secret de Dieu.

Puisqu'Il est le Maître du monde et l'Auteur de nos jours, vers Lui nous devons nous tourner pour Lui manifester notre reconnaissance pour les biens dont Il nous a comblés dans le cours de cette année qui finit.

C'est par la reconnaissance des bienfaits que nous avons reçus de Sa main bénie que nous le disposerons à nous en accorder de nouveaux au cours de cette nouvelle année.

En considérant la bonté de Dieu à notre égard dans le passé, soit en nous prodiguant ses biens ou en nous ménageant des épreuves, nous serons portés à bénir sa Providence qui ne nous envoie les uns ou les autres que pour notre plus grand bien.

Acceptons en vrais chrétiens les quelques revers qu'Il peut nous envoyer à l'exemple de ce grand poète chrétien que fut François Coppée qui nous a laissé ce livre sublime qu'on appelle "La Bonne Souffrance".

Les souhaits traditionnels que l'on se fait mutuellement au commencement d'une nouvelle année et qui se traduisent par cette formule concise: "Bonne et Heureuse Année" se réaliseront pour chacun de nous dans la mesure où ils seront fait dans un esprit chrétien.

Un autre souhait que l'on désire tous voir se réaliser en cette année, c'est bien celui de la paix, de cette paix veur du monde est venu nous apporter.

LA FETE DES ROIS

Le jour des "Rois" termine en quelque sorte la série des "Fêtes" dans lesquelles nous avons vécu des heures, vraiment délicieuses... Bientôt, nous ne vivrons plus que de leur souvenir, mais ce souvenir mettra de la joie dans nos cœurs. La fête de "Rois" eut autrefois une très grande popularité, et de nos jours encore, nombreux sont ceux qui ont conservé cette charmante tradition de "tirer" le gâteau des rois. Cette coutume a donné de bien douces joies à nos grands-mères, autrefois, et aujourd'hui encore, les jeunes même sont heureux de revivre ces joies d'autrefois. Pour corriger sans la trahir cette vieille tradition, il faut s'efforcer de varier selon les goûts la saveur du gâteau classique d'autrefois que l'on achetait chez le pâtissier. Il sera délicieux, léger, puis il ne faudra pas oublier d'y ajouter pois et fèves qui feront "Roi et Reine" les heureux favorisés du sort et que nous acclamerons au moment de leur "couronnement".

Il y avait la part à Dieu — Les mendiants entraient et chantaient:

Honneur à la compagnie

De cette maison.

Nous souhaitons année jolie

Et biens en saison,

Nous sommes d'un pays étrange

Venus en ce lieu

Pour demander à qui mange

La part du bon Dieu.

Alors, le plus petit, perché sur la table, donnait aux mendiants la part qu'ils attendaient... on l'avait taillée large et importante... n'était-ce pas bien ainsi, et qu'on enseignât, en même temps que le bonheur de vivre, l'art de la charité?

Ce sera terminer en beauté la série des fêtes, et alors nous reprendrons avec un nouveau courage notre vie normale.

(La Frontière)

Le Rendez-vous des Touristes

L'HOTEL UNION est renommé dans toute la province pour sa bonne cuisine canadienne, l'acommodation de ses Chambres avec eau courante (chaude et froide), la courtoisie de son personnel.

Hôtel Union

CHARLES-E. HÉBERT, Prop.

Rue SACRE-COEUR — ST-JOSEPH-D'ALMA

Cartes Professionnelles

Dr MAURICE-A. GRAVEL

CHIRURGIEN - DENTISTE

Bureau à Métabetchouan
tous les samedis.

Rue SACRE-COEUR — ALMA

ANDRE GAUTHIER

B.A., LL. L.

AVOCAT

Rue SACRE-COEUR — ALMA

J.-AIME FORBEN

LL. L.

NOTAIRE

Bureau Hôtel-de-Ville.

Rue SACRE-COEUR — ALMA

Dr RAYMOND GRENON

CHIRURGIEN-DENTISTE

(Ancien bureau du
Dr Duquay)

Coin St-Joseph—Sacré Coeur
ST-JOSEPH D'ALMA

J.-V. TREMBLAY

AVOCAT

Bureau en haut de la
Banque de Montréal.

C. P. 210 — Tél.: 182-52
ST-JOSEPH-D'ALMA

JOSEPH-A. GINGRAS

NOTAIRE

157, Rue ST-JOSEPH — ALMA

Cartes d'Affaires

PAUL-E. HARVEY

Assurances Générales

FEU - VIE - ACCIDENTS - Etc.

Rue ST-JOSEPH — ALMA

HERMEN GAUTHIER

Service de Réfrigération

MECANICIEN-ELECTRICIEN

FRIGORISTE

159, Rue COLLARD — ALMA

Téléphone: 110-3c.

Importateur de Fruits et Légumes

J.-E BOIVIN

VENDEUR EN GROS SEULEMENT

Bureau principal et entrepôt
DOLBEAU, Qué.

SUCCURSALES:

ROBERVAL

Représentant:

J.-ROMEO BOIVIN

Tel. 286-4c.

ST-JOSEPH-D'ALMA

Représentant:

Ach. TREMBLAY

Tel. 290



Le Lac-St-Jean

LE LAC-ST-JEAN, JEUDI, LE 2 JANVIER, 1947.



Regards sur le monde

Comme toutes les institutions d'importance ont le soin de faire un inventaire de fin d'année, il n'y a pas de doute que l'O.N.U. va nous apporter le sien en se frottant les mains de satisfaction pour le magnifique travail qu'elle a accompli en 1946.

En attendant que ses commettants le fasse pour nous, faisons le nous-même pour elle et c'est ainsi que nous constatons son oeuvre avec enthousiasme surtout si on est crédule.

Le 29 janvier elle pourvoit au salaire de son secrétaire et lui vote la modeste somme de \$36.000,00 par année sans compter ses dépenses qu'on estime à quelque \$60.000,00, l'heureux élu un nommé Trygve Lie, se déclare satisfait, mais reconnaît que ses responsabilités sont bien lourdes.

Le 5 février la Russie menace d'exercer son droit de veto pour protester contre la présence des troupes britanniques en Grèce.

Le 11 février, l'Espagne est exclue des Nations parce qu'elle refuse le régime démocratique.

Le 16 février, la Russie s'ingurge devant le scandale de l'occupation de la Syrie et du Liban par les troupes britanniques et françaises.

Le 2 mars, les Etats-Unis se déclarent prêts à reprendre les armes pour défendre la Charte de l'ONU.

Il n'y a pas à dire ça va bien pour un début, mais continuons.

Le 8 mars, l'ONU menace de faire comparaitre la Russie soviétique et parle même de la citer à la barre des accusés.

Le 11 mars, la Russie prédit la mort de l'ONU si l'Angleterre et les Etats-Unis signent une alliance militaire.

Ça va de mieux en mieux, mais passons:

Le 21 mars, l'épineux problème de l'Iran soulève un désaccord entre les trois principaux alliés.

Le 3 juillet, c'est le problème de Trieste qui menace de briser les relations entre les trois principaux membres de l'ONU.

Le 30 septembre, la Turquie menacée par les troupes soviétiques prend des mesures militaires pour affronter le danger.

Ça va toujours de mieux en mieux au sein de l'ONU et on continue:

Le 14 octobre, le désaccord est plus profond que jamais parmi les Nations membres de l'ONU.

Le 25 octobre, M. Lie s'en prend au gouvernement Franco qu'il accuse d'être un obstacle sérieux au progrès des Nations Unies.

Le 5 novembre, un long débat sur le traité de paix démontre que les grands vainqueurs sont plus divisés que jamais sur tous les problèmes.

Le 22 novembre, on demande au peuple Espagnol de se débarrasser de Franco, s'il veut voir l'Espagne mériter le titre de Nation pacifique.

Et le 12 décembre, on oblige l'ONU à se prononcer contre Franco et après avoir pris le vote on oblige tous les pays membres de cette "Société pacifique" à rappeler leurs ambassades de Madrid.

Et sur ce, l'ONU décide de prendre ses vacances de fin d'année. On a plus maintenant qu'à se croiser les bras. Hitler est mort, Mussolini assassiné, Pierre Laval exécuté, Franco maintenant va crouler avec son régime, Nuremberg à mis les siens hors d'état de nuire, le Maréchal Pétain est en prison avec cent mille français, deux millions d'Allemands internés et deux millions d'autres condamnés aux travaux forcés, les Japonais sous bonne garde, les Italiens à l'écart; bref il n'y a plus de cause de conflit, l'ordre et la paix sont assurés dans le monde entier.

Si on se bat en Chine et en Indo-Chine, ça n'intéresse pas les Nations pacifiques, si on se bat en Grèce, en Roumanie, en Autriche, en Bulgarie, en Palestine, en Iran, aux Indes, si des émeutes éclatent partout, ça ne regarde pas l'ONU, dont le rôle est de maintenir la paix à condition de se battre.

Et c'est ainsi que l'ONU nous assure la tranquillité et l'ordre pour la nouvelle année qui commence. Avec l'ONU soyons tranquille tout ira bien en 1947, c'est l'avis de tous les journaux, c'est même l'impression de M. Louis Philippe Roy.

ROLAND DES MONTS

LA MESSE DE MINUIT A ST-GEDEON

La messe de minuit cette année, a été selon l'expression des Romains marquée d'une pierre blanche d'éclat et de solennité. En effet on a pu constater avec joie la rénovation de notre chorale qui exécuta avec brio plusieurs cantiques à 4 voix mixtes dont les suivants: Minuit Chrétiens, Adam, Jésus sur cette terre C. Latour. Il est né les Anges dans nos campagnes et l'Adeste Fideles, tous quatre arrangements de Ernest Gagnon le Noël de Lacombe et comme apothéose: le Jérusalem de Noven.

La chorale des hommes fit les frais du chant grégorien et rendit impeccablement la messe à trois voix égales de l'abbé C. Boyer.

Nous tenons à remercier et féliciter M. Léon Beaudin professeur et maître de chapelle qui avait assumé la direction et la responsabilité de l'exécution de cette splendide messe de minuit; Mme Armand Couture qui touchait l'orgue facilita l'exécution des pièces et seconda admirablement M. le directeur dans sa forte tâche.

Enfin tous les membres de la chorale mixte qui, par leur travail et leur assiduité, coopèrent si bien à l'oeuvre et au grand succès.

Pendant la messe, la foule recueillie s'assoit aux Saints Mystères, commémorant la naissance de l'Enfant-Dieu et s'apprêta en très grand nombre de la Table Sainte, Puisse le Divin Maître bénir notre population ainsi que la nouvelle année dont on entrevoit déjà poindre l'aurore...

Parmi la foule, on remarquait plusieurs figures des paroisses environnantes: St-Joseph d'Alma, Jonquière et même d'Alvida et de Chicoutimi; ils parurent tous émerveillés de l'éclat dont on entourait la Noël à St-Gédéon.

UN POSTE DE RADIO A JONQUIERE

"Saguenay Radio Ltée"

Le poste de radio de Jonquière commencera ses opérations en mars, 1947.

Un syndicat privé sous la raison sociale de "Saguenay Radio Ltée" a loué une partie du deuxième plancher de l'immeuble J.A. Tremblay Ltée, pour y installer ses studios.

Ce poste aura une puissance de deux cent cinquante watts cette puissance sera probablement portée à mille watts plus tard.

L'opération de ce poste nécessite un personnel dont plusieurs techniciens et deux autres non.

UN MORT DEUX BLESSES DANS UNE TRAGEDIE DE L'AUTO A CHICOUTIMI

Un accident de la route a causé la mort d'un homme, vendredi dernier, et des blessures à deux autres, sur la route Chicoutimi-Bagotville. M. Gustave Bouchard, de Granby, un jeune homme d'une trentaine d'années a été tué instantanément, Jean-Pierre Lalancette et Paul-Emile Tremblay, tous deux de Chicoutimi sont à l'Hôtel-Dieu. M. Lalancette, également dans la trentaine, est dans un état critique.

L'accident s'est produit vers sept heures vendredi soir. Un lourd camion chargé de bois était arrêté sur la route, et M. Gustave Bouchard, qui était descendu, se trouvait à l'arrière du camion. Un taxi, conduit par M. Jean-Pierre Lalancette qu'accompagnait M. Paul-Emile Tremblay se dirigeait vers Bagotville. M. Lalancette ne vit pas le camion immobilisé sur la route et sa propre voiture vint s'écraser sur le gros véhicule lourdement chargé, frappant M. Bouchard, qui fut mis en pièces. La mort de ce dernier fut instantanée.

Le conducteur du taxi, M. Lalancette, fut relevé inconscient sur la route et conduit à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Tard dans la soirée de vendredi, les autorités de l'hôpital estimaient que son état était très critique. Quant à M. Tremblay, il se fit conduire à Chicoutimi dans une

automobile. En arrivant à Chicoutimi, il était souffrant et dut, comme son compagnon prendre le chemin de l'hôpital. Son état est toutefois moins sérieux.

On n'a pu se procurer le nom du conducteur du camion en compagnie duquel était M. Bouchard. Il semble bien qu'il s'en est allé à son domicile. Ce dernier se trouvait dans la cabine du chauffeur au moment de la collision.

La voiture de M. Lalancette a pratiquement été démolie sous la violence du choc. Le camion lui-même a subi des dommages assez considérables.

TROIS CHEVAUX EMPOISONNES

Trois chevaux appartenant à M. Rémi Mailhot cultivateur de Normandin, ont été empoisonnés accidentellement ces jours derniers, M. Mailhot se trompa dans la dose purgative qu'il donna à ses animaux de sorte que successivement trois des quatre chevaux de M. Mailhot perdirent la vie. On réussit à réchapper le 4e qui avait également absorbé de l'arsenic.

CONSULTEZ UN EXPERT POUR VOS TRAVAUX DE

MACHINAGE

sur "milling machine" ou sur tour (fer — acier — cuivre — fonte etc.) Soudure au gaz et à l'électrique

GERARD BEAULIEU

24, rue Gagné

Alma

Pièces de rechange pour laveuse:

— BEATTY et DOMINION —

PEINTURES

GLIDDEN présente: JAP-A-LAC

FMAUX VERNIS

A LA

Quincaillerie Moderne, Ltée

143, RUE COLLARD

Entrepreneur en

CHAUFFAGE — PLOMBERIE — ELECTRICITE

Le plus grand choix d'outillage général

TEL.: 232

ALMA

NOUVEAU SYSTEME D'ECLAIRAGE TRES MODERNE A CHICOUTIMI

Grâce à l'initiative du Conseil de Ville — Magnifique travail de la Cie Electrique du Saguenay. Quelques particularités du nouveau système.
par Henri Tremblay

Depuis longtemps déjà, la population de Chicoutimi se plaignait du mauvais éclairage de ses rues. En effet, son système d'éclairage, vieux de nombre d'années ne suffisait plus et une amélioration importante s'imposait, amélioration, c'est peu dire puisque tout était à recommencer. C'est pourquoi, les membres du conseil de ville n'ont pas hésité à doter Chicoutimi d'un système d'éclairage des plus modernes. Le contrat et la surveillance des travaux d'installation, confiés à la Compagnie Electrique du Saguenay, ont été pratiquement terminés en fin de semaine et vendredi après-midi. Son Honneur le maire M. Georges Smith était invité par la direction de la Compagnie à inaugurer le nouveau système. Accompagné des membres du conseil et de la direction de la Compagnie Electrique du Saguenay, Monsieur Smith, en présence de la galerie de la presse du Saguenay, pressa le bouton qui donnait automatiquement l'éclairage à la Cité. L'appareil de contrôle ce qu'il y a de mieux au Canada, a ensuite été expliqué en détails par M. Gilbert Proulx, I.C., surintendant de la Compagnie, et chef du Service Technique, M. Paul Tessier, directeur et vice-président de la

Compagnie assura ensuite M. Smith que Chicoutimi pouvait se glorifier de posséder un éclairage de toute dernière invention. "Je vous remercie, dit M. le maire: Vous avez fait un succès de notre éclairage, je vous en félicite et vous remercie".

Le nouveau système, comme nous le communiquait M. Proulx, ne peut être complètement terminé immédiatement parce qu'il est encore très difficile de se procurer une partie de l'équipement. Cependant, la rue Racine présente un aspect nouveau depuis la mise en opération de vendredi et sous peu, d'autres rues subiront les mêmes améliorations.

Ce nouveau système de contrôle pour allumer et éteindre les lampes au moyen d'un transmetteur d'ondes sur fils a été installé à Chicoutimi et à Cornwall seulement, dans le Canada. D'autres villes, comme Niagara Falls et Kentville sont en pourparlers pour faire l'achat du même système, mais nous devons dire, à la grande satisfaction de nos concitoyens, que notre cité, là comme dans bien d'autres domaines a été servie la première et bien servie.

Les autorités de la Compagnie Electrique du Saguenay qui avaient la surveillance de l'installation de ce système ont bien

voulu nous donner quelques détails sur le fonctionnement.

Ce qui est important de noter au début, c'est que l'installation du nouveau contrôle n'a nécessité l'achat d'aucun fil supplémentaire pour les poteaux des rues. Les lampes sont installées directement sur les mêmes fils qui conduisent l'électricité dans les maisons. Un appareil de contrôle, appelé relais, est fixé près de la lampe, dans une petite boîte en aluminium. Ce sont ces relais qui captent le signal, à une fréquence de 3.000 cycles, provenant de l'appareil transmetteur. Ainsi, lorsqu'on veut procéder à l'allumage des lampes, on fait opérer le transmetteur qui se charge d'envoyer sur toutes les lignes de distribution une pulsation à la fréquence déjà mentionnée. Cette pulsation est captée par le relais à chaque lumière, tout comme un récepteur de radio est sensible aux ondes que lui lance le poste transmetteur. On conçoit facilement la flexibilité d'un tel système sur lequel, en plus des avantages ci-haut mentionnés des lampes en nombre infini peuvent être ajoutées sans aucun inconvénient. Pour ne mentionner qu'un avantage secondaire, là ou dans les autres villes le système à cellule photo-électrique offrait de graves inconvénients en cas d'obscurcissement, à Chicoutimi, on peut allumer ou éteindre à volonté avec le nombre de lampes désirées.

De fait, afin de diminuer l'éclairage des rues pendant la nuit le contrôleur du nouveau système permettra d'éteindre une partie des lampes à minuit, sans avoir à ajouter un seul fil.

Un autre avantage qui n'est pas de moindre importance, c'est celui qui découle du fait de ne pas avoir de fils spéciaux pour les lampes. Il en résulte, que contrairement aux systèmes d'éclairage ordinaire des rues, les lampes peuvent être installées à n'importe quel endroit de la ville et en n'importe quel nombre, sans occasionner de frais majeurs de transformation de réseaux.

De plus, comme il n'y a pas de fils pour les lampes, il n'y aura aucun entretien de réseau pour la ville et partant, une économie substantielle.

Un dernier avantage, en prévision de l'avenir, c'est que, plus tard, si c'est nécessaire, pour une raison ou une autre, il sera facile de remplacer les lampes de 300 watts qui existent actuellement par des lampes de 500 watts afin de donner un meilleur rendement, autrement dit, ce système pourra satisfaire la ville et être tout à fait à la page même dans vingt ans.

C'est donc dire, en résumé, que Chicoutimi doit se glorifier de posséder dès à présent un tel système et nous devons en féliciter les dirigeants d'abord et ensuite le personnel du service technique de la Compagnie Electrique du Saguenay qui, sous la direction de son chef, M. Gilbert Proulx, I.C., a fait ce merveilleux travail avec l'aide du fournisseur.



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

La semaine prochaine RADIO-CONCERTS CANADIENS

sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
vous présenteront comme invités spéciaux

CLAIRE GAGNIER
soprano coloratura

JACQUES ROUSSEAU
directeur du Jardin Botanique de Montréal

Poste CBJ

lundi, 6 janvier, 9 h. à 9 h. 45



4714FR

Confiez à des machinistes experts
tous vos travaux en fer, cuivre,
fonte, zinc, aluminium, etc.

Nous nous spécialisons dans le tournage
des pièces difficiles

Lionel Simard

BOUTIQUE A BOIS
(Ancien atelier Henri Duchesnes)

RUE SACRE-COEUR

ALMA

Occasion exceptionnelle

Le Café Rose

A ROBERVAL

est actuellement en vente à un prix exceptionnellement bas, pour raison de départ du propriétaire.

Pour informations, s'adresser au CAFE ROSE à Roberval
ou au MAGASIN GEORGE, Alma

Daniel Genest

vous offre des

Machines d'amusement en général pour restaurants,
salle de pool, hôtels, etc.

TABLES A BOULES

PHONOGRAPHES

CARTES DE PUNCH, ETC.

Adressez vous à:

41, St-Georges JONQUIERE Tel.: 887.w ou ALMA, Tel.:158

A l'occasion des FETES visitez la NOUVELLE EPICERIE Paul Larouche

158, Rue Sacré-Coeur — St-Joseph D'Alma
Vous trouverez à l'épicerie PAUL LAROUCHE tout ce que vous avez besoin pour le temps des Fêtes.

RESTAURANT — REMEDES — BREVETES

A tous nos Clients
JOYEUX NOEL et BONNE et HEUREUSE
ANNEE

La Portative

"Remington"
sera toujours la préférée.



Placez votre commande de suite
La Librairie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi

LA REMINGTON
EST ENFIN
EN
MAGASIN

- 1° La première en 1920 avec clavier 4 rangées
- 2° La première en 1946 a un prix populaire
- 3° Rien que le modèle 5 en fabrication
- 4° Accents Français et contours modernes
- 5° Conditions faciles si nécessaire

Ecrivez — téléphonez ou venez

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE, LTEE

Tel. 670 — 671

Rosaire Hébert

Tel. 233

St-Joseph-d'Alma

CARNET MONDAIN



VA-ET-VIENT

Mme Joseph-Henri Maltais et sa fillette Fabienne ont passé la fête de Noël à Montréal chez leurs parents M. et Mme Adrien Côté.

M. et Mme Louis Joseph Gagnon, de Bagotville, et leur fillette Louise sont venus passer le jour de l'an chez M. et Mme Joseph-Elie Maltais.

M. Ghislain Gagnon, de Bagotville, passe les vacances chez ses grands parents M. et Mme Philippe Boivin.

Mme C.E. Hébert et sa soeur Mlle Mary Desbiens, sont parties pour les Etats-Unis où elle passeront un mois.

MEM. Bob Vincent, et Marcel Robert, de Jonquiére, étaient de passage à Alma, les invités de Mlles Marguerite Harvey et Albertine Naud.

BAPTEMES

LABONTE, Marie Gêrardine Cécile, enfant de M. Germain Labonté et de Mme, née Blanche Irène Lavoie, Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Labonté oncle et tante de l'enfant.

BOUDREAU, Joseph Maurice Jean Marie, enfant de M. Elzéar Boudreau et de Mme, née Alice Hudon, Parrain et marraine: M. Maurice Fortin et Mlle Eliette Lapointe.

HARVEY, Marie Noella Louise, enfant de M. Patrick Harvey et de Mme, née Marie-Berthe Gagnon, Parrain et marraine: M. et Mme Théodule Lebel oncle et tante de l'enfant.

LEBLANC, Joseph Noel Aristide, enfant de M. Norbert Leblanc et de Mme, née Colette Duguay, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Duguay grands-parents de l'enfant.

COUDE, Marie Judith Colette, enfant de M. René Coudé, et de Mme, née Corinne Tremblay Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Hermégnies, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

M. Edouard Roy, de Jonquiére, fils de M. et Mme Wellie Roy, avec Mlle Thérèse Tremblay, fille de M. et Mme Victor Tremblay.

M. M. Antoine Guérin, de N.D. du Rosaire, fils de M. et

BAPTEME D'UNE ADULTE

St-Honoré — Dimanche dernier le 22 décembre, eut lieu le baptême solennel de madame Mary Irene Béatrice Iveson Wiltfield, épouse de M. Alfred Maziade.

Cette cérémonie entièrement religieuse a été célébrée avec éclat dans l'église de St-Honoré décorée spécialement pour la circonstance.

Mme Maziade a été catéchisée par la Rév. Mère Marie du Christ Roi des Petites, Soeurs Fran.

Mme Toussain Guérin, avec Mme Toussaint Guérin, avec de M. et Mme Johnny St-Laurent.

M. Marcel Tétreault, de St-Dominique de Bagot, fils de M. et Mme Armand Tétreault, avec Mlle Rose Aimée Paradis, fille de M. et Mme Raoul Paradis.

DECES

M. Joseph Perron, époux de Dame Rose-Alba Maltais, décédé à l'âge de 66 ans.

M. Rosaire Pelletier, époux de Dame Gertrude Larouche, décédé à l'âge de 26 ans et 6 mois.

SERVEZ

Orange KIST

T.M. Reg.

aines de Marie de St-Honoré et par M. l'abbé Léonce Collard curé de la paroisse.

Après le chant du "Veni Creator" M. le curé qui présidait la cérémonie, après une brève allocution, reçut la Profession de foi de Mme Maziade, en présence de son mari et des témoins M. et Mme Philippe Maziade, qui ont servi aussi comme parrain et marraine au baptême.

Puis on procéda aux cérémonies du baptême qui fut administré dans le Choeur par M. le curé Léonce Collard, après avoir commencé les cérémonies dans la nef de l'église en présence d'une nombreuse assistance.

ce de la paroisse parmi laquelle on remarquait M. et Mme Abraham Maziade et leurs fils Théophile et Marcel, ainsi que leur fille Marie Maziade.

Après le baptême, le Choeur des filles dirigé par la Rév. Mère Jean de Brébeuf, chanta, accompagné à l'orgue par M. Francis Dufour: "Je suis chrétien" suivi d'un salut solennel.

M. et Mme Maziade s'en retournèrent le coeur joyeux, chez leurs parents où il fut servi en l'honneur de la nouvelle convertie, revêtue de sa longue robe baptismale, un superbe banquet réhaussé par la présence de M. le curé.

PROTEGEZ votre santé et vos produits alimentaires

Adressez-vous à

Tremblay & Sévigny, Enr.

Exterminateurs d'insectes et de rongeurs nuisibles

13, rue Laurier, KENOGAMI



Pharmacie Lefebvre Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

Justin LEFEBVRE, B.A., B. Ph., L. Ph. Propriétaire

Rue SACRE-COEUR — — ST-JOSEPH-D'ALMA

Radios — Laveuses — Frigidaires — Lampes — etc.

J.-Isidore Barrette & Fils

Contracteurs électriciens

Marchands d'accessoires électriques

REPARATIONS GENERALES

72, Rue Collard — ALMA — Tél.: 219



Surveillez notre grande vente avant l'inventaire



Nous offrons des SPECIAUX vraiment EXTRAORDINAIRES

LE MAGASIN PARISIEN ENRC

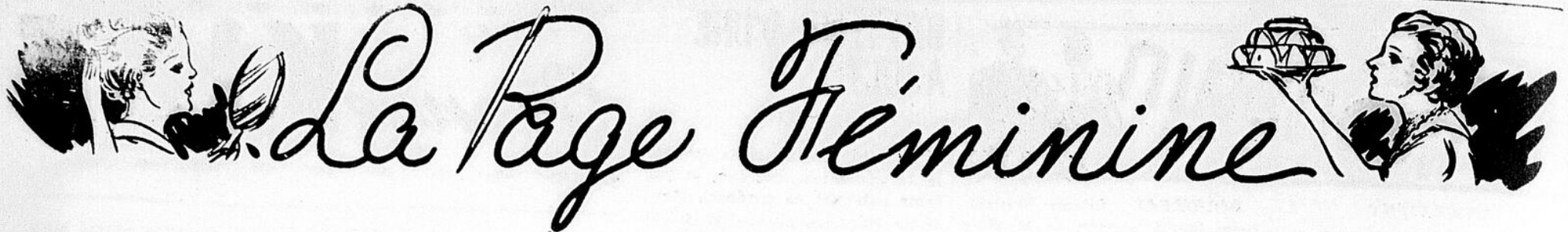
ST-JOSEPH-D'ALMA

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON, EMPLOIENT

La Farine Robin Hood

Moulu de Blé Lavé





La Page Féminine

LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE ET LES FEMMES CANADIENNES

La Loi sur la citoyenneté canadienne, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1947, ouvre un nouveau domaine constitutionnel, particulièrement en ce qui concerne les femmes canadiennes. Pour la première fois dans notre histoire, le statut qui régit la citoyenneté reconnaît aux femmes une condition égale. Les femmes qui demandaient la citoyenneté étaient auparavant classées comme personnes "souffrant d'incapacité", ce qui les plaçait dans la même catégorie que les mineurs et les aliénés. La nouvelle loi accordera maintenant aux femmes un statut national indépendant.

La nouvelle loi étant d'une grande importance pour les femmes, comme pour tous le Canada d'ailleurs, les groupements féminins du pays s'approprient à jouer un rôle enthousiaste durant la semaine de citoyenneté canadienne, du 5 au 11 janvier prochain. Au cours de cette semaine, des cérémonies appropriées doivent avoir lieu à Charlottetown, Halifax, Frédéricton, Québec, Montréal, Toronto, St. Catharines, Welland, Windsor, Sudbury, Winnipeg, Saskatoon, Regina, Edmonton, Vancouver et Victoria. Dans chacune de ces villes, les comités locaux de groupes féminins, les clubs de service social et les corps d'enseignement présentent leur concours aux autorités municipales et provinciales afin de préparer des cérémonies ou de nouveaux citoyens recevront leur certificat de citoyenneté et seront accueillis au sein de la grande famille canadienne.

Voici quelques-unes des clauses de la loi qui intéressent les femmes. Lorsqu'une Canadienne épouse un étranger, elle ne change plus de nationalité par le fait même. Elle conserve sa citoyenneté canadienne tant qu'elle ne produit pas une formule ou elle renonce volontairement à cette citoyenneté.

La femme qui épouse un Canadien peut, si elle le désire, obtenir la citoyenneté canadienne après avoir résidé un an au Canada avec son mari. Ces épouses étaient auparavant considérées comme "ressortissants canadiens" au sens de la loi de 1921 des ressortissants du Canada, même avant qu'elles ne mettent pied sur le sol canadien. En vertu de cette loi de 1921 elles avaient droit à un passeport canadien leur assurant aide et protection à l'étranger à titre de ressortissant canadien, mais elles n'étaient pas considérées citoyens canadiens en vertu de la loi de l'immigration. Cette anomalie est disparue avec la Loi sur la citoyenneté canadienne et la loi de l'immigration a été modifiée en conséquence.

Par suite du principe qui accorde aux femmes une condition égale à celle des hommes, l'épouse étrangère n'acquiert pas la citoyenneté canadienne du seul fait que son mari devient un Canadien par naturalisation. Elle doit faire sa propre demande et, après s'être conformée aux règlements elle recevra son propre certificat de citoyenneté.

Les femmes qui ont épousé des Canadiens et qui ont été licitement admises au Canada avant le 1er janvier 1947, date d'entrée en vigueur de la Loi sur la citoyenneté, deviendront des citoyens canadiens en vertu de cette loi, sans autre procédure. Après le 1er janvier 1947, elles devront avoir résidé un an au pays avant de pouvoir acquérir la citoyenneté canadienne.

La femme qui a épousé un Canadien et qui est déjà sujet britannique peut devenir citoyen canadien aux conditions suivantes:

- Admission licite au Canada pour y résider en permanence.
- Un an de résidence interrompue au Canada avec son mari.
- Production de la formule appropriée à la division de la naturalisation, ministère du Secrétaire d'Etat, Ottawa.

L'épouse étrangère de cette dernière catégorie doit comparaître devant un tribunal pour y être interrogée; elle doit être licitement admise au Canada pour y résider en permanence, résider au pays pendant un an avant la date de sa demande de citoyenneté et remettre une formule appropriée au greffier du tribunal du district judiciaire où elle réside.

UNE HEUREUSE TRADITION

La fête des Rois donne lieu à des réceptions pleines d'entrain et de franche gaieté. En l'occurrence c'est une excellente idée de réunir à votre foyer un groupe de parents et d'amis. Surtout n'oubliez pas, avant de mettre votre "gâteau" au feu, d'ajouter à la préparation la fève et le pois traditionnels. C'est en effet un plaisir réel pour vos invités que le sort désignera "roi" et "reine" d'exercer leur royauté un jour. Ayez aussi pour les autres convives qui n'obtiennent pas ces honneurs un petit souvenir d'occasion qu'ils emporteront avec eux. Décorez joliment votre table d'étoiles argentées et d'autres fantaisies appropriées à la circonstance. Ajoutez à cela un menu composé de mets appétissants et variés et la réunion sera exquise.

GATEAU DES ROIS

- 1 tasse de beurre
- 3 oeufs
- 2 c. a thé de poudre à pâte
- 1 tasse d'eau chaude
- 1 tasse de noix
- 1 1/2 tasse de sucre
- 2 1/2 tasses de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 tasse de raisins
- 1 tasse de fruits confits

Défaire le beurre avec une tasse de sucre; y ajouter les jaunes d'oeufs battus dans du sucre (1/4 tasse). Tamisez la farine, la poudre et le sel; alterner avec l'eau. Faire entrer les noix et les fruits hachés et farinés. Ajouter, en coupant la pâte, les blancs d'oeufs fouettés avec le reste du sucre (1/4 tasse). Cuire la pâte 35 à 40 minutes dans des assiettes à gâteaux bien graissées au four modéré 325 à 350 degrés F.

Avant de mettre au four n'oubliez pas d'ajouter au mélange une fève et un pois pour observer l'heure tradition de la fête des rois.

LA SOUVERAINETE DE LA FEVE

Le menu peuple, autrefois, n'était pas seul à fêter l'Épiphanie nous dit M. Alain Duval. Les souverains "tiraient la fève" chaque année, et Louis XIV, en particulier, y prenait grand plaisir.

On ne sera pas étonné d'apprendre qu'on s'arrangeait tous les jours pour que la fève leur échet. Dans les deux tribunes, dit Dangeau en son précieux Journal, il y avait toute la musique du roi, avec des orgues, des trompettes et des timbales, et l'on criait: "Vive le roi!" en musique.

On assure que Louis XV avait tiré les rois avec ses trois petits.

(Suite à la page 11)

ETRENNES

On m'a pris mon coeur, bon Jésus,
Dans ma chaussette, bon Jésus,
Dis-moi, que déposeras-tu?

Moi, j'avais rêvé pour étrenne
D'une chose peut-être vaine:

C'est un trésor que j'ai perdu,
Et que je ne retrouve plus,

Depuis longtemps, je médite,
Attendant ta bonne visite,

On m'a pris mon coeur, bon Jésus,
Et je le voudrais sans surplus:

Mets-le dans ma chaussette rose
Et n'ajoute rien autre chose

Qu'un baiser pour le douilleter,
Car l'Amour l'a bien maltraité.

Jovette BERNIER

MES SOUHAITS

Si je pouvais faire un souhait à chacune je demanderais ce qu'il manque à son bonheur;
Je donnerais du pain à celui qui a faim;
Un refuge à celui qui est sans abri;
De bons vêtements; à celui qui est mal vêtu;
La santé à celui qui souffre;
La joie à celui qui pleure;
Une amitié sincère à celui qui est seul;
Et toi, ma Mîe, que te donnerais-je?
Je te donnerais tout ce que tu désires, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, si seulement tu le voulais...
Je ne puis accomplir tous ces désirs, mais je puis prier, Je demande pour toi, l'amour de Dieu, Il saura bien mieux que tous, te donner du pain, un abri, des vêtements, la santé, la joie, l'amitié,
Je prie et prierai Dieu pour toi, ma Mîe, afin que cette année te soit vraiment heureuse.

FRANCOIS

EXAMEN DE LA VUE

Le MARDI de chaque semaine à l'Hôtel Union
Heures de Bureau: De 10.00 hrs a.m. à 3.30 hrs p.m.

Maurice Monette, Ba.O.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

171, RUE RACINE. — TEL: 350. — CHICOUTIMI

FLEURS

coupées ou en pot

Couronnes mortuaires

Bouquets de mariés, etc.



J-Isidore Barrette & Fils

FLEURISTES

72, Rue Collard — ALMA — Tél.: 219

LA FETE DE NOEL A TRAVERS LE MONDE

Une messe de minuit, suivie d'un copieux réveillon croyez-vous? Que non pas! Dans tous les pays, il y a des variantes! C'est "qu'en Provence", au long des interminables veillées d'hiver toute la famille réunie travaille à la fabrication d'une crèche, dans laquelle figureront les "stntons", petite statuettes en plâtre peint dont l'origine remonte au XVIIIe siècle.

concert avec le secrétaire, M. J. Edouard Boily, avaient eu la bonne idée d'inviter à ces agapes M. J. Albert Néron, président du Conseil d'orientation économique du Saguenay-Lac St-Jean et Administrateur des Chambres de Commerce de la région ainsi que M. W.E. Dugal, gérant général de Coté, Boivin et Cie, de Chicoutimi, et vice-président du conseil d'Orientation. Etaient aussi présents, M. J.-A. Dion, député du comté à la Chambre des Communes, ainsi que notre rédacteur.

A l'issue du repas, sur l'invitation de M. le préfet, M. Albert Néron se lève et exprime le vœu que les membres, comme l'an dernier, vote un montant comme contribution au Conseil d'Orientation. A l'unanimité, il est décidé que la souscription de cette année sera de \$500, Cette décision est prise sur proposition

de M. le notaire Turcotte, maire du village de Normandin.

Ensuite, M. Néron donne les grandes lignes des réalisations accomplies par le Conseil d'orientation au cours de sa première année d'opérations. L'orateur profite de l'occasion pour rendre un hommage mérité aux deux citoyens de la région qui, les premiers ont eu l'idée de cet organisme de si grande utilité et qui sont de fait responsables de sa réalisation. Il s'agit de M. J.-Augustin Fortin, de Chambord et de M. J.-G. Lamontagne, journaliste et publiciste, de Chicoutimi.

M. W.E. Dugal prend ensuite la parole sur l'invitation de M. le Préfet.

M. le député Dion est ensuite invité à prendre la parole par le président du dîner, M. Dion se lève alors et, avec l'éloquence qu'on lui connaît fait un bijou

de petit discours, lequel a été fort goûté de l'assistance.

M. le Préfet demande à M. le notaire Turcotte de remercier M. Dion.

M. le Préfet, Emile Vincent qui avait présenté tous les orateurs, les a aussi remerciés au nom de tous. Il s'est acquitté de sa tâche avec tact et avec beau coup d'à-propos. M. Vincent a eu un mot heureux pour dire à chacun la reconnaissance des convives, pour les paroles réconfortantes qu'ils venaient d'entendre. Vers 4 heures p.m., tous se séparèrent, enchantés des contacts qu'ils venaient d'établir entre gens de divers groupements, blanc, L'agneau ne sera pas sacrifié. Il retournera à sa bergerie ou, considéré comme portebonheur, il mourra de sa belle mort, quand le dieu des moutons l'appellera.

EN ESPAGNE

Jadis, en ESPAGNE, les Espagnols raffolant de la danse, dansaient partout, jusque dans les églises, sans idée sacrilège. Ils dansaient costumés et masqués accompagnés du bruit des castagnettes et un tambour de basque marquant la cadence d'une gigantesque farandole qui circulait dans les églises et dont chaque sujet tenait un cierge allumé.

On échangeait des paniers de provisions contenant boudin, pots, chiches, chocolat, fruits et confitures.

On soupait de soupe au lait d'orange.

Et le Réveillon de jadis était gai, plus que partout ailleurs.

EN CHINE

EN CHINE, les fêtes de Noël doivent durer dix jours, mais en réalité, elles en durent vingt, vingt journées de farniente, de prières, de ripaille; on mange des chicken with bamboo shoots de; nid d'ondelles, on boit du thé et on s'envoie des vœux sur carons dorés, enluminés, toujours les mêmes:

"Avoir un héritier"

"Obtenir un emploi rapide"

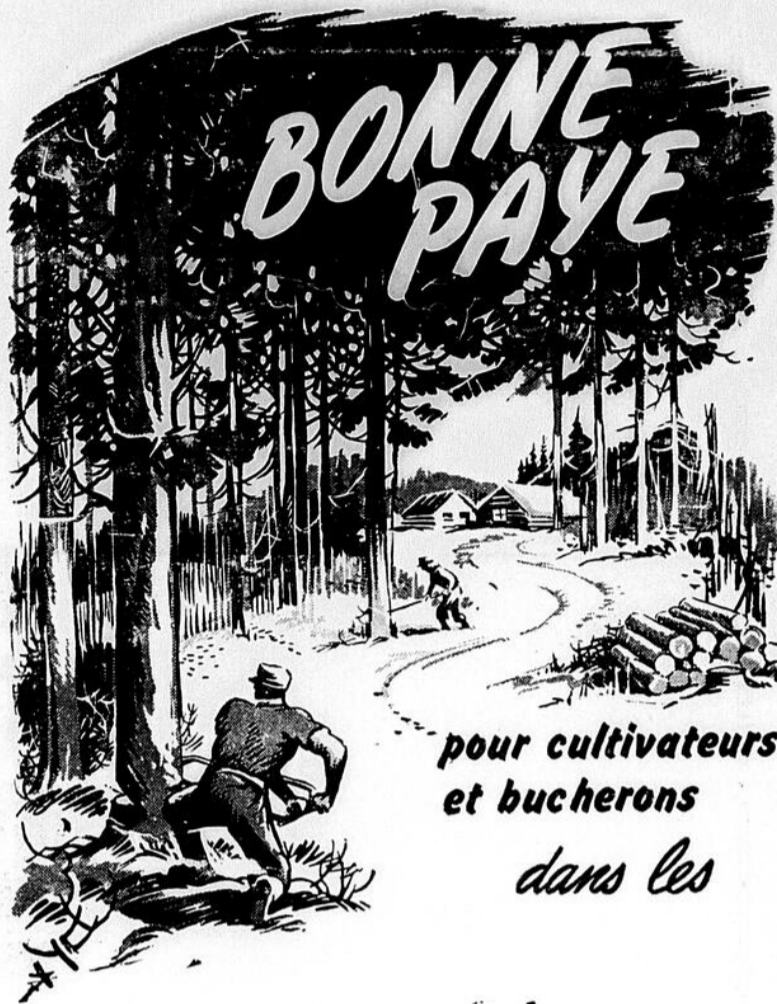
"Etre assuré de vivre longtemps" avec cette politesse excessive, bien particulière en Chine.

EN SUEDE

Les villages de Suède sont quelquefois très éloignés de celui ou a lieu la messe de minuit. On part de bonne heure pour y assister, c'est dans les chemins praticables par un autre moyen, une procession de traîneaux à sonnaillles qui tintent joyeusement éclairés par des torches fumeuses.

A l'arrivée sur la place de l'église, et avant d'entrer pour la messe on fait un tas énorme des torches enflammées qui se consomment lentement.

Au retour chez soi, jusqu'à l'aube, on mange le jambon, avec du riz chaud arrosé de lait froid ve "vort brod" sorte de pain de farine de froment délavé dans de la bière non fermentée, le "lustsfisn" indigeste dont je veux bien vous donner la recette mais que je ne vous recommande pas particulièrement: c'est de la mure sèche, dessalée et bouillie trois jours durant dans une eau de cendre mêlée de chaux.



pour cultivateurs et bucherons

dans les

Chantiers de JOHN MURDOCK

A LA RIVIERE A MARS AU LAC HA HA ET AUX PASSES-DANGEREUSES

... et, en plus, une bonne nourriture, dans des camps confortables

RAPPORTEZ-VOUS

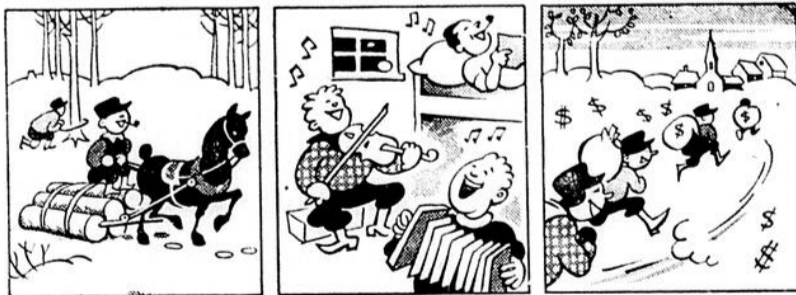
aux bureaux de

- PORT-ALFRED
- CHICOUTIMI
- ST-JOS-D'ALMA
- DOLBEAU

Voici, en réalité, l'une des meilleures offres d'emplois de la saison... du travail au grand air, avec ce qu'il a de mieux en fait de nourriture, de logement confortable, et une occasion superbe de gagner et d'épargner beaucoup d'argent.

De nombreux emplois disponibles pour les hommes d'expérience... et une occasion excellente pour les cultivateurs et hommes de ferme qui veulent gagner de l'argent au cours de la saison tranquille.

Engagez-vous dès aujourd'hui... pour une saison entière de travail.



EMPLOIS POUR Coupeurs — Charretiers — Constructeurs de camps — Conducteurs de camions et de tracteurs — Forgerons — Cuisiniers — et autres.

Transport dans tous les chantiers par autobus ou auto-neige

ENGAGEZ VOUS dès maintenant JOHN vous offre une BONNE PAYE

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Corporation Municipale du Village de Saint-Bruno, et la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Bruno, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi Spéciale aux fins suivantes: légaliser, adopter, ratifier, approuver, autoriser et confirmer.

a) Les Règlements Numéros soixante-neuf et soixantedix (Nos 69 et 70) de la dite Corporation Municipale du Village de St-Bruno, et

b) Les règlements numéros quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-six (Nos 85 et 86) de ladite Corporation Municipale de la Paroisse de St-Bruno:

LESQUELS Règlements décrètent, statuent et décident, en substance, ce qui suit à savoir:

a) L'achat et l'exploitation, en société, d'un système complet d'aqueduc, propriété actuelle de la Corporation Municipale du Village d'Hébertville-Station, et desservant les contribuables des pétitionnaires;

b) Certaines dépenses pour la perfection de quelques travaux encore en cour, l'organisation définitive et parfaite;

c) Le pourvoi à l'établissement de taux ou compensations pour le service d'eau;

d) L'emprunt aux fins précitées d'une somme totale de \$84.000,00, dont \$34.000,00 par le Village et \$50.000,00 par la Paroisse de St-Bruno;

e) La formation et la réglementation d'une société entre lesdites Municipalités de la Paroisse et du Village de St-Bruno, aux fins précitées.

LA CORPORATION MUNICIPALE du Village de St-Bruno:

Par: Théophile Bouchard, Maire
Joseph-Louis Tremblay, secrétaire;

Spécialement autorisés.

LA CORPORATION MUNICIPALE de la Paroisse de St-Bruno

Par: Johnny Tremblay, Maire
Joseph-Louis Tremblay, secrétaire;

Spécialement autorisés.

Contresigné par: J.-Victorien Tremblay, avocat, C. R.

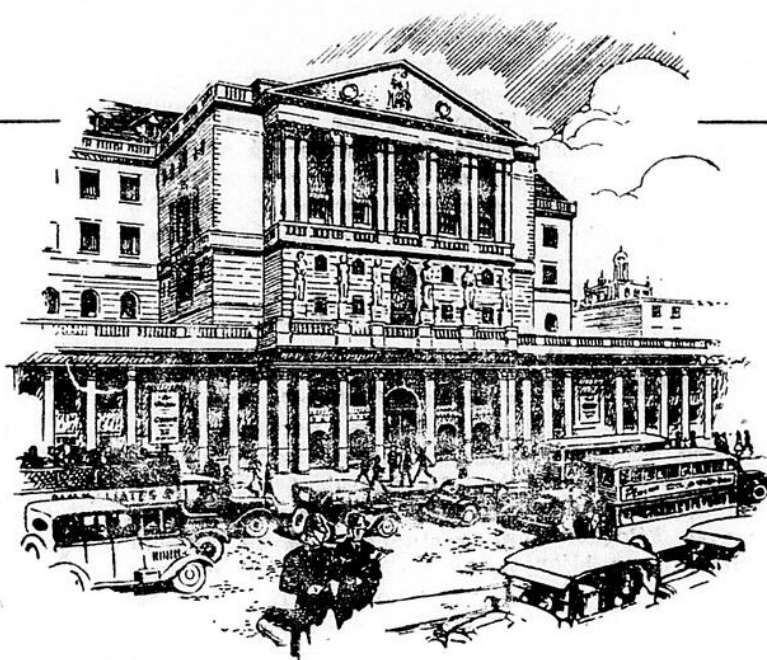
Procureur spécialement autorisé

VRAIE COPIE: J.-Victorien Tremblay, avocat, C. R.

Procureur spécialement autorisé

Saint-Joseph-d'Alma, 16 décembre, 1946.

Solide comme la Banque d'Angleterre



QUAND les Britanniques veulent dire qu'une chose est sûre, de tout repos, ils emploient l'expression "Safe as the Bank of England"—solide comme la Banque d'Angleterre. Cette devise est devenue le symbole du "fair-play" britannique tel qu'appliqué aux rapports commerciaux. La Commission Hydro-Electrique de Québec a publiquement ignoré ce symbole... cette inspiration. Au moment où le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne se préparait à prendre possession de la fameuse Banque d'Angleterre—après s'être entendu avec les actionnaires et leur avoir offert, *au préalable*, un règlement raisonnable, le gouvernement de la province de Québec procédait, lui aussi, à l'expropriation d'une grande entreprise de service public sans dédommager les actionnaires... sans même rien leur promettre.

LES RÉSEAUX FERROVIAIRES BRITANNIQUES AUSSI!

On apprend que le gouvernement de Grande-Bretagne est en voie de faire une offre aux chemins de fer britanniques afin d'acquérir leurs actions. Cette offre est basée sur la valeur moyenne des actions de ces compagnies aux cours du jour en vigueur pendant la première semaine de novembre 1946. Cette proposition raisonnable est faite avant de procéder à l'étatisation des chemins de fer.

Un règlement se fait encore attendre... après deux ans et demi!

Il est vrai qu'une offre fut faite au bout de deux ans. Il est vrai qu'elle fut plus tard refusée. Il est vrai aussi que le dernier règlement proposé est ridicule car il repose sur une évaluation vieille de 40 ou 50 ans. De plus, il est vrai que toutes les recettes provenant de l'exploitation des biens saisis sont confisquées depuis deux ans... et il n'en est pas moins vrai que toutes ces choses constituent une violation flagrante du code civil à l'abri duquel nous vivons... et

qui est censé nous protéger. Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de s'inspirer des méthodes employées lors de l'expropriation de la Banque d'Angleterre...
DÈS MAINTENANT?

Il est tard... mais il n'est pas trop tard!

Cette annonce est publiée dans l'intérêt des 30,000 actionnaires de la

MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER CONSOLIDATED

dont 22,000 détiennent moins de 100 actions.

SKIEURS

Attention

S'il vous arrive d'avoir faim ou soif, au cours d'une randonnée ou d'une excursion, rendez-vous à la

Villa Saguenay

Armand GAGNON, prop.

Rang Saguenay

St-Joseph-d'Alma

où un service de comptoir-lunch, liqueurs, chocolat, sandwiches, peuvent être servis à toutes heures du jour. Ouvert semaine et dimanche, de 8 hrs A.M. à minuit

SEANCE DU CONSEIL DE COMTE

Le 11 décembre, avait lieu à l'Hôtel de Ville de Roberval, la séance régulière trimestrielle du Conseil de Comté de Lac St. Jean Ouest. Cette réunion des maires du comté était sous la présidence de M. Emile Vincent, maire d'Albanet et préfet du comté.

Plusieurs questions importantes ont été discutées lors de cette séance; entr'autres, il a été question d'un litige qui a lieu présentement entre la Corporation du Comté et la Municipalité de Péribonka au sujet de l'ouverture d'une route. Il fut aussi question de l'entretien des chemins d'hiver, le tout fut réglé dans la plus franche harmonie. On procéda ensuite à l'expédition des autres affaires de routine, après quoi, tous se rendirent au Château Roberval pour y prendre le diner.

Ce diner, lequel a eu lieu à une heure et trente, groupait, il va sans dire, tous les maires présents à la séance, au nombre

de vingt-huit. M. le préfet, de

Dans la crèche, de dimensions énormes, figureront les personnages traditionnels de la scène de la Nativité auxquels s'ajouteront, selon les habitants du village, des personnages les représentant: un couple de cieux, un couple de jeunes, le meunier, le boulanger, la marchande de poisson et le "ravi" ou innocent.

Le soir de Noël, après la messe, toute la famille se réunit autour d'une table copieusement garnie présidée par l'aieul qui, avant le repas, bénit toute la tablée. A la porte, un guardian de Camargue, son trident à la main, donne à la réunion une majesté qu'elle n'a plus aujourd'hui leurs. Et la fête se prolonge tard dans la nuit

concert avec le secrétaire, M. J. Edouard Boily, avaient eu la bonne idée d'inviter à ces agapes M. J. Albert Néron, président du Conseil d'orientation économique du Saguenay-Lac St. Jean et Administrateur des Chambres de Commerce de la région ainsi que M. W.E. Dugal, gérant général de Coté, Boivin et Cie, de Chicoutimi, et vice-président du conseil d'Orientation. Etaient

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

ARTHUR HARVEY, Enr.

Transport général

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

ROSARIO ANGERS, N.P

ST-JOSEPH-D'ALMA

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

J-ISIDORE BARRETTE & FILS**ATELIER DETRUIT A DOLBEAU**

Mardi le 17 décembre vers 3 heures P.M., le feu détruisait presque de fond en comble la cordonnerie de M. Ludger Tremblay, située en arrière de la Pharmacie de M. le Docteur Lacroix.

Malgré la prompt intervention de nos pompiers, ils ne purent empêcher la destruction intérieure de la boutique.

La machinerie, les nombreuses chaussures en réparation, les patins à aiguiser et tout le stock sont une perte presque complète pour M. Tremblay, les assurances ne couvrent que partiellement les dommages.

Heureusement que le bon travail de nos pompiers a empêché le feu de se communiquer aux maisons voisines, car nous aurions peut-être eu à enregistrer une terrible conflagration.

Nous sympathisons avec M. Tremblay dans cette dure épreuve et nous lui souhaitons une prompte réinstallation.

aussi présents, M. J.-A. Dion, député du comté à la Chambre des Communes, ainsi que notre rédacteur.

A l'issue du repas, sur l'invitation de M. le préfet, M. Albert Néron se lève et exprime le voeu que les membres, comme l'an dernier, vote un montant comme contribution au Conseil d'Orientation. A l'unanimité, il est décidé que la souscription de cette année sera de \$500. Cette décision est prise sur proposition de M. le notaire Turcotte, maire du village de Normandin.

Ensuite, M. Néron donne les grandes lignes des réalisations accomplies par le Conseil d'orientation au cours de sa première année d'opérations. L'orateur profite de l'occasion pour rendre un hommage mérité aux deux citoyens de la région qui, les premiers ont eu l'idée de cet organisme de si grande utilité et qui sont de fait responsables de sa réalisation. Il s'agit de M. J.-Augustin Fortin, de Chambord et de M. J.-G. Lamontagne, journaliste et publiciste, de Chicoutimi.

M. W.-E. Dugal prend ensuite la parole sur l'invitation de M. le Préfet.

M. le député Dion est ensuite invité à prendre la parole par le président du diner, M. Dion se lève alors et, avec l'éloquence qu'on lui connaît fait un bijou de petit discours, lequel a été fort goûté de l'assistance.

M. le Préfet demande à M. le notaire Turcotte de remercier M. Dion.

M. le Préfet, Emile Vincent qui avait présenté tous les orateurs, les a aussi remerciés au nom de tous. Il s'est acquitté de sa tâche avec tact et avec beau coup d'à-propos. M. Vincent a eu un mot heureux pour dire à chacun la reconnaissance des convives, pour les paroles réconfortantes qu'ils venaient d'entendre. Vers 4 heures p.m., tous se séparèrent, enchantés des contacts qu'ils venaient d'établir entre gens de divers groupements.

ARGENT DISPONIBLE POUR LE FERMIER ENTREPRENANT...



MA BANQUE
POUR UN MILLION DE CANADIENS
B de M

au service des Canadiens
dans toutes les sphères
de la vie depuis 1817

Même si vous manquez d'argent disponible, vous pouvez maintenant payer comptant pour les machines ou l'outillage désirés. Achetez comptant et économisez au moyen d'un prêt de banque. Voyez tout de suite le gérant de la BdeM la plus proche. Demandez ou écrivez pour obtenir notre dépliant: "Questions au fermier entreprenant."

BANQUE DE MONTRÉAL

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Dr L.-N. MICHAUD

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Dr. M.-A. GRAVEL

Chirurgien-Dentiste

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

ANDRE GAUTHIER

Avocat

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

**UNITED AUTO PARTS
ST-JOSEPH-D'ALMA Ltd.**

Pierre Garon, gérant

Pièces authentiques pour tout véhicule-moteur reconstructions, échange de tous genres de moteurs

ST-JOSEPH-D'ALMA

Nouvelles de nos Paroisses

N.-D. de la Dorée

D. N. C.

CONSEIL —

Réunion du Conseil le 2 décembre: Lors de la dernière réunion, le conseil a voté certains montants importants, mais il faut signaler avec plaisir le montant de \$25.00 en faveur des Petites Soeurs du St-Sacrement pour la restauration de leur Chapelle. Puisse cette obole être reçue en reconnaissance des malheurs évités à nos concitoyens et des faveurs obtenues par leurs prières si puissantes en faveur de notre localité qui est comblée de bienfaits depuis longtemps et semble être le point de mire de nombreux citoyens de notre diocèse qui aimeraient s'établir à Notre-Dame de la Dorée, parce que c'est proche des chantiers, parce qu'il y a beaucoup de travail en toute saison. Le conseil ayant maintenant organisé l'ouverture d'une rue en arrière de la partie ouest de notre village, il y aura là plusieurs lots à bâtir à la suite de ceux qui ont déjà bâti, sans crainte de ne pas avoir d'eau, car on y a installé un tuyau de 6 pouces d'eau et le système d'égoût est aussi rendu là avec un tuyau de 10 pouces.

Notre Conseil a aussi voté \$5.00 pour le timbre de Noël, \$2.00 pur la contribution à l'Association des Secrétaires Municipaux et \$9.00 pour l'abonnement de tous les membres du conseil à la Revue Municipale ce qu'il fait d'ailleurs depuis plusieurs années.

Le secrétaire est heureux de signaler qu'il y a encore \$0.82 pour cent des taxes de collectées pour 1947 et qu'il n'y en a plus de 1946. Le secrétaire prie ceux qui n'ont pas encore acquittés de leurs taxes de le faire avant le 25 s'il y a possibilité

CHANTIERS —

Les chantiers vont bon train de tous côtés et la température idéale que nous avons eu favorise tous ceux qui y sont intéressés: Contracteurs, Permissionnaires, camionneurs, charretiers, bûcherons. Plusieurs ont obtenu des permis de coupe sur le chemin de Chibougamau et l'on est rendu à au delà de 60 milles à prendre des permis sur cette route où il n'y a pas de doute nombre d'autos-neige seront en activité, s'il n'y a plus de camions pour faciliter les déplacements à l'occasion des fêtes

COMMERCE —

Les marchands de la Dorée, comme ceux des autres endroits d'ailleurs, se préparent à donner un excellent service à tous leurs clients à l'occasion des fêtes qu'il leur faut en cadeaux et en jouets de même qu'en

approvisionnement. Plusieurs pratiquent l'idée de l'achat chez-nous et ça fait bien

ETUDIANTS —

Nombre de petits garçons et de petites filles étudiants en dehors viendront passer leurs vacances dans leur famille aux fêtes, entre-autres les élèves du Collège de Victoriaville qui arriveront dimanche le 22, soit M David Matte fils de M. et Mme Omer Matte, marchand de l'endroit accompagné de Gabriel et Gilbert Dallaire, fils de M et Mme Zéphirin Dallaire, marchand aussi de la Dorée.

Du Séminaire de Chicoutimi les étudiants Jean-Joseph Bélanger, fils de M. Antonio Bélanger, Georges Henri Poirier, fils de M. et Mme Gérard Poirier et Michel Gobeil, fils de M. et Mme Raoul Gobeil.

Nous leur souhaitons un agréable séjour durant leurs vacances ainsi qu'à tous ceux et celles dont nous ne connaissons pas les noms et qui nous sont revenu soit du couvent ou du collège.

BAPTEMES —

Joseph François Xavier Fleury enfant de M. et Mme Edgard Gagnon, née Simonne Lapointe, Parrain et marraine: M. et Mme Roland Bélanger, Porteuse: Mme Gustave Bélanger tante de l'enfant.

Marie Jeanne Mance Dorée enfant de M. et Mme Joseph Bélanger, née Alma Rose Gagnon Parrain et marraine: M. et Mme Almira Dion, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Arthur Bélanger.

Marie Maude Josette Denise, enfant de M. et Mme Philippe Langevin, née Angela Coulombe, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lapierre, Porteuse: Mme Joseph Bergeron.

Marie Réjeanne Normande enfant de M. et Mme Fernand Coulombe, née Yvette Jobin, Parrain et marraine: M et Mme Arthur Coulombe, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Arthur Bélanger, tante de l'enfant.

VA-ET-VIENT —

M. Théodore Naud était de passage à Roberval le mercredi 11 décembre lors de l'assemblée du Conseil de Comté et de la Chambre de Commerce. Il est retourné aussitôt à ses chantiers sur la Lièvre.

EN VISITE —

M. Charles Henri et Marcel Caron de St-Jean de Dieu étaient en visite chez M. et Mme Zéphirin Dallaire, il y a quelque temps, voir leur soeur Mlle Alma Caron

M. et Mme Zéphirin Dallaire accompagnés de Mlle Caron sont allés à Normandin dimanche le 8, en visite chez M. et Mme Chs Laganière et M et Mme Léo Bernard.

GIRARDVILLE

D. N. C.

MARIAGE —

M. Joseph Fournier, de St-Thomas Didyme avec Mme Vve Louis Fournier, dont la mariage fut célébré à Girardville. Les nouveaux époux demeureront à St Thomas Didyme.

BAPTEME —

GRIMARD, Joseph Arthur Raymond, enfant de M. et Mme Georges Grimard et de Mme. née Rolande Fradet, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Grimard, oncle et tante de l'enfant.

MALADE —

Mlle Jacqueline Laroche est gravement malade.

DÉCES —

Jean-Claude Tremblay, enfant de M. et Mme Hermel Tremblay, décédé à l'âge de 3 ans.

SERVICE ANNIVERSAIRE —

Le 2 décembre avait lieu le service anniversaire de M. Honoré Bolduc, époux de Dame Juliette Deschênes.

L'ASCENSION

D. N. C.

VA-ET-VIENT —

Mme Isidore Barrette est venue passer quelques jours parmi nous chez sa fille Mme Augustin Gagnon.

Mme Armand Tremblay, de Ste-Monique est en promenade chez sa soeur Mme Antonio Noel.

Mlle Gilberte Gagnon, étudiante à l'École Normale de Roberval, est arrivée dans sa famille depuis le 1er décembre.

M. François Dessureault, est de retour de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Son état est satisfaisant.

BAPTEME —

LEMIEUX, Joseph Placide Robert, enfant de M. et Mme Hector Lemieux, Parrain et marraine: M. Joseph-Elie Lemieux et Mlle Thérèse Collard, tante de l'enfant.

TABLEAU D'HONNEUR Ecole No. 2 Village

6e année: Gérard Racine; 5e année: Judith Bouchard, Yvan Lemay, Léonce Guay, Huguette Renaud; 4e année: André Tremblay, Camil Tremblay.

Félicitations à ces élèves dévoués.

ALBANEL

D. N. C.

BAPTEME —

Louis-René, Claude, enfant de M. et Mme Armand Doucet, née Louis Lebrun, Parrain et marraine: M. et Mme Louis Lebrun.

VA ET-VIENT —

Nos Normaliennes et nos Séminaristes ainsi que nos collégiens sont arrivés pour leurs vacances des Fêtes.

M. Téléphore Plourde ainsi que sa fille Thérèse sont partis en promenade pour visiter des parents de Québec.

INCENDIE —

M. Emmanuel Gaudreault a perdu ses bâtiments la semaine dernière; la cause du feu a été l'électricité

TABLEAU D'HONNEUR

9e année: Fernande Bluteau, Marie-Claire Ouellet, Marie-Pauline Laprise, Eliette Vincent, Marie Parent,

8e année: Gisèle Gaudreault, Jacqueline Vincent, Jeannine Vincent

7e année: Pierrette Kirouac, Gisèle Tremblay, Colombe Bouchard, Colombe Pouliot,

6e année: Antonine Boivin, Pauline Néron, Cécile Ouellet, Carmelle Ouelle, Gilberte Leduc

5e année: Marguerite Bouchard, Gisèle Bonneau, Alice Morin, Majella Lavoie,

4e année: Rita Fortin, Thérèse Marcil, Bérandère Tremblay,

3e année: Raymonde Bonneau, Pauline Ouellet, Colette Poirier, Anna-Marie Ménard, Claudette Marcil, Cécile Dubois,

2e année: Gisèle St-Hilaire, Madeleine Gendron, Rose-Yvette Patvin, Cécile Gauthier, Cécile Gilbert.

1ère année: Céline St-Pierre, Henri Fradet, Adrienne St-

Hilaire, Madeleine Drapeau, Lucille St-Pierre, Gabriel Gauthier, Edmond Marcil,

(Soeurs Notre-Dame du Bon Conseil, Couvent Albanel.)

TABLEAU D'HONNEUR

Ecole St-Patrik No 10
Inst. Mlle Marie Berthe Bergeron

7e année: Ghislain Villeneuve; 6e année: Thérèse Mungor; 5e année: Valjier Villeneuve; 4e année: Céline Tremblay; 3e année: Camille Thivierge; 2e année: Huguette Lavoie; 1ère année: Yvonne Thivierge.

Ecole St-Hubert No 9
Mlle R.-Hélène Paradis, Inst.

6e année: Guy Bergeron; 5e année: Gemma Tremblay; 4e année: Marielle Bergeron; 3e année: Monique Tremblay; 2e année: Huguette Lavoie; 1ère année: Raymond Pedneault.

CHAMBORD

D. N. C.

TABLEAU D'HONNEUR DE DECEMBRE AU COUVENT

9e année: Lucille DeLaunière, Diane Ménard, Marthe Lalancette,

8e année: Noella Boivin, France Bolduc, Lilianne Boivin,

7e année: Lucie Vallée, Thérèse Laforest, Suzanne Desmeules

6e année: Estelle Bolduc, Claire Tremblay, Rachelle Boudreau.

5e année: Colette Vallée, Denise Ménard, Henriette Boivin

4e année: Marie-Paule Ménard, Jacques Lalancette.

3e année: Camille Simard, Lucie Simard, Odette Pacaud.

2e année: Blanche Létourneau, Gisèle Fortin, Léandre Laforge

1ère année: Isabelle Ménard, Danielle Laforest, Roland Peron.

(Suite à la page 11)



Service de Radio Expert

Réparations de radios — Installation
et location de haut-parleurs

J.-M. Dalcourt

Coin St-Joseph — Sauvé

C. P. 321 — ST-JOSEPH-D'ALMA — Tél.: 137

CHAMBORD

D. N. C.
(Suite)

ECOLE DES GARCONS

9^e année: Henri DeLaunière
Gaston Vallée, Jacques Girard

7^e année: Bernard Laroche
Marcel Tremblay, Roch St-Pier
re.

6^e année: Germain Lalancet
te. Lucien Bouchard, Raymond
Girard.

NAISSANCE —

Est née le 9 décembre, à l'Hô-
tel Dieu St-Valier de Chicoutimi
Marie Laurette Suzanne, enfant
de M. et Mme Léonce Tremblay.
Parrain et marraine: M. et Mme
Armand Tremblay, oncle et tar-
te de l'enfant. Porteuse: Mlle
A.M. Lajoie, tante de l'enfant.

ST - GEDEON

D. N. C.

VA-ET-VIENT —

M. Philippe Bolduc, directeur
de l'école d'apprentissage des
métiers du bâtiment et de Génie
de Chicoutimi, est actuellement
en congé dans sa famille à St.
Gédéon pour le temps des fêtes.

M. Alphonse Couture, maire
de la municipalité de St-Gédéon
paroisse, accompagné de son se-
crétaire M. P.A. Bolduc sont
actuellement en voyage d'affaires
à Québec dans l'intérêt de
la Corporation.

M. Pharaobils Beauchesne le
Minerva, New-York, est venu pas-
ser la fête de Noël chez Mme
J.H. Beauchesne sa belle sœur, et
M. Donat Beauchesne son frère.

MM Léonce Tremblay, em-
ployé du C.N.R. à Normandin et
son frère Laurent de St-Joseph
d'Alma étaient les hôtes de M.
et Mme Alphonse Couture, M. et
Mme Ph. Gaudreault, M. et Mme
J.Horace Lessard.

M. Léonold Gagnon, de Ma-
nilton, Ont, est en visite pour
le temps des fêtes chez ses pa-
rents M. et Mme Ernest Ga-
gnon.

M. et Mme Maurice Tremblay,
et M. et Mme Paul Desjardins
de Kénogami ainsi que M. et
Mme Victor Gagné employé
de la Cie Price Brothers, sont
venus passer la fête de Noël
chez leurs parents M. et Mme
Georges Tremblay et M. et Mme
Esdras Desjardins.

NAISSANCE —

Est née le 26 décembre 1946
Ange Marie Noella fille de M. et
Mme Jean Charles Lessard, née
Gemma Savard.

DECES —

Est décédé le 25 décembre à
l'église de St Gédéon, M. Joseph
Girard, époux de Armanda Mur-
ray à l'âge de quatre vingt deux
ans et onze mois.

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

J.-V. Tremblay C.R.

Avocat

ST-JOSEPH-D'ALMA

DE PASSAGE A ALMA FEU MME

Mlle Marguerite Jauvin et M.
Dollard Jauvin, d'Hébertville é-
taient en visite chez Mme Jo-
seph Fortin, à l'occasion du
Jour de l'An.

LA SOUVERAINETE

(Suite)

fils, la fête se trouva coupée
en trois morceaux. Ceci fut
considéré comme l'annonce du
règne des trois frères.

La partie supérieure, sépa-
rée des premières prédit le
martyre du jeune duc de Berry,
futur Louis XVI; l'inférieure bri-
sée fut le symbole de la monar-
chie rompue au règne du dernier
des rois, le comte d'Artois, depuis
Charles X. Il ne semble pas
douteux, à la réflexion, que cette
ingénieuse prophétie date tout
au plus du lendemain des jour-
nées de juillet 1830.

La grande révolution tenta
comme il fallait s'y attendre
d'interdire la célébration de la
fête des Rois. "Nous abolirons
la royauté de la fête, dit
Prud'homme dans les Révolutions
de Paris, comme nous avons fait
de l'autre, et nous substituerons
le "pâteau de l'égalité", en rem-
plaçant la solennité de l'Éphi-
pantie par une "fête de bon
voisinage".

Cette interdiction fut aussi
vaine que celle de la messe de
minuit et la vieille coutume et
"tirer les rois", que reprit de plus
belle sous l'Empire, emplit encore
aujourd'hui de belles galettes
dorées la devanture des boulan-
geries.

Seule, s'est perdue l'habitude
qu'avaient jadis les boulangers
d'en faire généreusement cadeau
à leurs clients..

GAUTHIER PERD LA VIE

M. Jean-Eudes Gauthier de
St-Anne de Chicoutimi a perdu
la vie et M. Napoléon Roussel
du même endroit, a été légè-
rement blessé au cours d'un acci-
dent d'auto survenu sur la route
du rang St-Ignace, entre Arvida
et Chicoutimi. Leur automobile
est tombée dans le Saguenay d'u-
ne hauteur d'environ vingt pieds.

FEU DAME ELZEAR DUFOUR

Est décédée jeudi le 19 décem-
bre à La Tuque, Mme Elzéar
Dufour, née Cara Jean. La dé-
funte qui était âgée de 59 ans,
laisse un grand nombre de pa-
rents dans la région et surtout
à St-Joseph-d'Alma.

LOUIS MOREAU

Le mardi 17 décembre dernier
on conduisit à son dernier re-
pos, le corps de Mme Louis Mo-
reau, née Adélie Morin, décé-
dée le 14, en sa résidence, à St
Jean de Brébeuf de Roberval.

L'éloge de la regrettée dispa-
rue n'est plus à faire, car cha-
cun l'a considérée comme un
exemple d'attachement au de-
voir, et tous lui ont témoigné
leur admiration par des mar-
ques de condoléances.

Mme Moreau avait 80 ans et
3 mois et sa santé depuis quel-
que temps laissait à désirer. Elle
s'est éteinte au milieu de ses en-
fants pieusement et sans bruit.
Sa mort fut un écho de sa vie.

Elle laisse dans le deuil, ses
enfants: MM. Pierre, de Lowell
Mass; Joseph, de Dolbeau; Mme
Joseph Girard, née Marie, de
Roberval; Philippe Moreau, de
Verdun; Henri et Polycarpe
Moreau, d'Hébertville Station;
Mme Edmond Girard, née Anne
Elise, de Dolbeau; Olivier Vien,
de Roberval; Adélarde, de Dol-
beau; Mme Isidore Couture, née
Elizabeth, de Roberval; Roméo
Moreau, Mme Adélarde Parent
née Zailda Moreau, Paul Emile
et Blanche Moreau, de Roberval
ses gendres: MM. Joseph Girard
Edmond Girard, Isidore Couture
et Adélarde Parent; ses belles
filles: Mmes Pierre, Joseph
Philippe Henri et Polycarpe
Moreau; Mme Olivier Vien,
Mmes Adélarde, Roméo et Paul
Emile Moreau.

La défunte comptait en outre
110 petits enfants et plusieurs
arrière-petits enfants.

Ses funérailles ont eu lieu en
l'église Saint Jean de Brébeuf
de Roberval, parmi une belle as-
sistance de parents et d'amis.

M. l'abbé Charles Fortin, direc-
teur de l'Oeuvre du Petit Sémi-
naire et cousin de la famille,
chanta le service funèbre, as-
sisté de MM. les abbés Alex.
Rousseau, vicaire à Notre Dame
et Olivier Tremblay, comme dia-
cre et sous diacre.

L'église pour la circonstance
était parée de ses plus belles
tentures de deuil, Mme F. X.
Bouchard touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM.
Joseph Tanguay, Jos Simard,
Edouard Couture, Nil Desgagné,
Conrad Girard et Téléphore
Lavoie, M. Jules Vien portait la
croix.

Un grand nombre de mem-
bres de la Société de la Ste
Famille, dont la défunte faisait
partie, assistaient au service.
LE LAC-ST-JEAN prie la fa-
mille d'accepter ses vives con-
doléances.

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Paul Lavasseur

Courtier en immeubles

St-Joseph-d'Alma

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Dr. RAYMOND GRENON

Chirurgien-Dentiste

St-Joseph-d'Alma

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Dr. ARISTIDE GENDRON

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

PAUL-E. HARVEY

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Dr. ANTONIO AUGER

ST-JOSEPH-D'ALMA

MES MEILLEURS VOEUX POUR UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

J.-A GINGRAS

ST-JOSEPH-D'ALMA

L'EQUIPE DU LAC-ST-JEAN REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA VILLE AUX QUILLES

L'équipe du Lac-St-Jean a remporté dimanche dernier, le championnat de la ville aux grosses quilles, après une victoire chaudement disputée contre Gagnon et Frère, qui s'était rendu en semi-finale. Les parties préliminaires avaient eu lieu la semaine précédente.

Dans les premières rondes Le Lac-St-Jean avait défait Riverbend tandis que Eugène Boivin avait défait National Breweries et que Gagnon et Frère avait défait André Bouchard.

En semi-finale, Gagnon et Frère se classa pour la finale après une victoire sur Eugène Boivin tandis que Le Lac-St-Jean attendait pour jouer en finale.

Le Lac-St-Jean gagna la première rencontre par 1 point, perdit la seconde par 57 points. La troisième rencontre favorisa Le Lac-St-Jean par 64 points.

Nous apprenons que l'on commencera prochainement à la salle des Chevaliers une ligue des petites quilles.

PROCHAINES PARTIES

VENDREDI — 3

Kénoгами à Alma
Arvida à Chicoutimi

SAMEDI — 4

Jonquière à Dolbeau

DMANCHE — 5

Jonquière à Dolbeau
P.-Alfred à Arvida
Alma à Kénoгами

LUNDI — 6

Alma à P.-Alfred
Chicoutimi à Kénoгами

MERCREDI — 8

Kénoгами à Jonquière
P.-Alfred à Chicoutimi
Arvida à Alma

FIANCAILLES

Dans la nuit du 25 décembre, avait lieu les fiancailles de Mlle Marlene Jauvin, avec M. Roland Dallaire. La réception avait lieu en la demeure de M. et Armand Tremblay. A cette occasion, on servit un délicieux réveillon. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Pierre Dallaire, M. et Mme Fernand Houde, M. et Mme Wellis Larouche, Mme Georges Tremblay, M. et Mme David Larouche; M. les: Rose-Marie Jean, Solange Tremblay, Patricia Tremblay, Roland Tremblay Gertrude Simard, Rita Larouche, Marcel Simard, Gilberte Tremblay, Suzette Tremblay, Jacqueline Tremblay, MM. Ludovic Dallaire, Raymond Ouellet, Raoul Ouellet, Philippe Leclerc, Aldéric Lessard, Arthur Tremblay, Maurice Tremblay.

LES CLINQUES A ROBERVAL

Les intéressés sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas de clinique à Roberval, vendredi le 3 janvier. Les cliniques reprendront le vendredi suivant comme de coutume.

FIANCAILLES

A l'occasion du Jour de l'An, avaient lieu les fiancailles de Mlle Henriette Côté, fille de M. J.E. Côté, secrétaire-trésorier, et de Mme. de St-Joseph d'Alma avec M. René Ferras, fils de M. et Mme Oscar Ferras, de Valleyfield. Les fiancailles ont été péniées par M. l'abbé Gérard Côté, frère de la fiancée.



Le magasin où vous aimez aller puisque vous y êtes reçu comme un vieil ami



SERVICE BEATTY

Réparations de toutes marques de laveuses

Pièces de rechange en magasin pour lessiveuses, repasseuses balayeuses, de toutes les marques.

J.-C. MARCOTTE

Marchand de Beatty Bros.

Tel.: 817

199, rue Racine

CHICOUTIMI, P.Q.

Théâtre Alma

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Samedi et Lundi — 4 et 6 Janvier.

"SMOKY"

avec Fred McMurray et Anne Baxter

au même programme

"RENDEZ-VOUS 24"

avec William Gargan et Pat O'Moore

Mardi et Mercredi — 7 et 8 Janvier —

"LES FOLLES HERITIÈRES"

avec Barbara Stanwyck et George Brent

Jeudi et Vendredi — 9 et 10 Janvier —

"DUFFY'S TAVERN"

avec Bing Crosby, Betty Hutton et Alan Lard

Représentation dans la matinée, les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Voyez les nouvelles voitures MONARCH



Chez

André Bouchard, Enr.

76, SACRE-COEUR Tél.: 128 ST-JOSEPH-D'ALMA

LES PRETS SUR AUTOS SE FONT VITE CHEZ CAMPBELL

Il y a aussi la protection de l'assurance-vie. Sans coût additionnel, sur les prêts Campbell, un prêt sur une auto est le plus rapide des 3 modes d'emprunt chez Campbell. Vous pouvez, sur votre simple signature, obtenir de \$20 à \$1,000 en un seul jour. Conditions conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

CAMPBELL FINANCE CORP LTD

Fondée en 1927

51 succursales au Canada

J. BIRON, gérant de succursale, 225, Racine, Chicoutimi, tél.: 425
Voir: C.-A. FRIGON, 37, St-Pierre à Jonquière

ANGERS FILS, Inc. à St-Joseph-d'Alma

HORAIRE DES AUTOBUS

Voici le nouvel horaire des autobus de la Compagnie "Autobus et Taxis 500", pour le parcours Alma-Chicoutimi.

De Chicoutimi	d'Alma
8.00	7.45
10.00	10.30
1.00	1.00
2.45	3.45
4.45	5.00
7.15	7.30
10.30	10.30

CHICOUTIMI CHARLEVOIX

ANTOINE TREMBLAY, gérant

156, Racine, Chicoutimi

Tél.: 1082

REPRESENTANTS

OLAIRE TREMBLAY

61, Nelson, Jonquière

GERARD LAPOINTE

30 Ste Famille Kénoгами

MARCELLIN McNICOLL

41, Ste-Anne, Chicoutimi

I.-D. DUFOUR

Clermont, Cité Charlevoix

PAULO POTVIN

50, Bégin, Chicoutimi

PHILIPPE POTVIN

Port-Alfred

ROLAND BERGERON

Pointe-au-Pic



LA SOLIDARITE

FOY ET DROICTURE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: 126, Rue St-Pierre, Québec

LAC-ST-JEAN ROBERVAL

BARNABE BOIVIN, gérant
Roberval Tél.: 125

REPRESENTANTS

J.-E. LAPOINTE

St-Félicien

ARTHUR GIRARD

Ste-Jeanne-d'Arc

ELZEAR SAVARD, maître

Mistassin

PIERRE GIRARD

Village d'Hébertville

BENOIT TREMBLAY

St-Bruno

ALBERT PELLETIER

St-Collard, — Alma